



COMMISSARIAT
AUX ASSURANCES

Rapport Actuariel NON VIE 2011

***Présentation
de la partie Solvabilité 2***

Luxembourg - 23 avril 2013



NON VIE

- Constatations globales sur les entretiens
- Risk margin
- Bilan Solvabilité 2
- Fonds propres Solvabilité 2
- Solvency Capital Requirement
- Minimum Capital Requirement

Constatations globales sur les entretiens:

- 28 compagnies non vie agréées fin 2011
- 27 annexes Solvabilité 2 complètes et présentées au CAA
- Exploitation statistique pas possible pour tous les volets de Solvabilité 2
 - diversité des profils
 - encodages divers dans le fichier
- Intervention d'équipes pluridisciplinaires
- Présence du dirigeant agréé, d'un ou plusieurs actuaires

Constatations globales sur les entretiens:



COMMISSARIAT
AUX ASSURANCES

- Recours massif aux **simplifications** suggérées par EIOPA
 - gradualité
 - conditions d'utilisation
 - estimation de l'impact

- Suivi des entretiens plus formalisé pour les entretiens relatifs à l'exercice 2011

Provisions pour primes

- ❑ **Simplification** prescrite par EIOPA (basée sur le combined ratio) très fréquemment considérée
- ❑ Combined ratio estimé par des méthodes diverses. Certains acteurs ont du mal à comprendre que cette provision comprend aussi une partie 'sinistres futurs'
- ❑ Progrès constatés dans l'estimation du combined ratio (utilisé souvent en 2010: 100% ratio combiné pour simplifier et faute d'une meilleure estimation)
- ❑ Net: les récupérations des réassureurs n'ont presque jamais été modélisées directement, mais plutôt par différence entre une évaluation brute de réassurance et une évaluation nette de réassurance

Provisions pour sinistres (1/2)



COMMISSARIAT
AUX ASSURANCES

- chain ladder** est incontournable mais grande variété d'autres méthodes utilisées comme « tests »

- Peu de changements par rapport à 2010

- Au tableau 14, les informations complémentaires sur cash-flows entrants ou sortants n'ont souvent pas été fournis.

Provisions pour sinistres (2/2)



COMMISSARIAT
AUX ASSURANCES

- ❑ **net**: triangles disponibles ou simplifications

- ❑ ajustement pour risque de **défaut attendu** des réassureurs majoritairement considéré
→ ne constitue pas un double comptage avec le risque de contre-partie!

Provisions pour vieillissement



COMMISSARIAT
AUX ASSURANCES

- résultats très hétérogènes

- forte influence du contract boundary

- résultats fortement variables suivant les hypothèses de départ

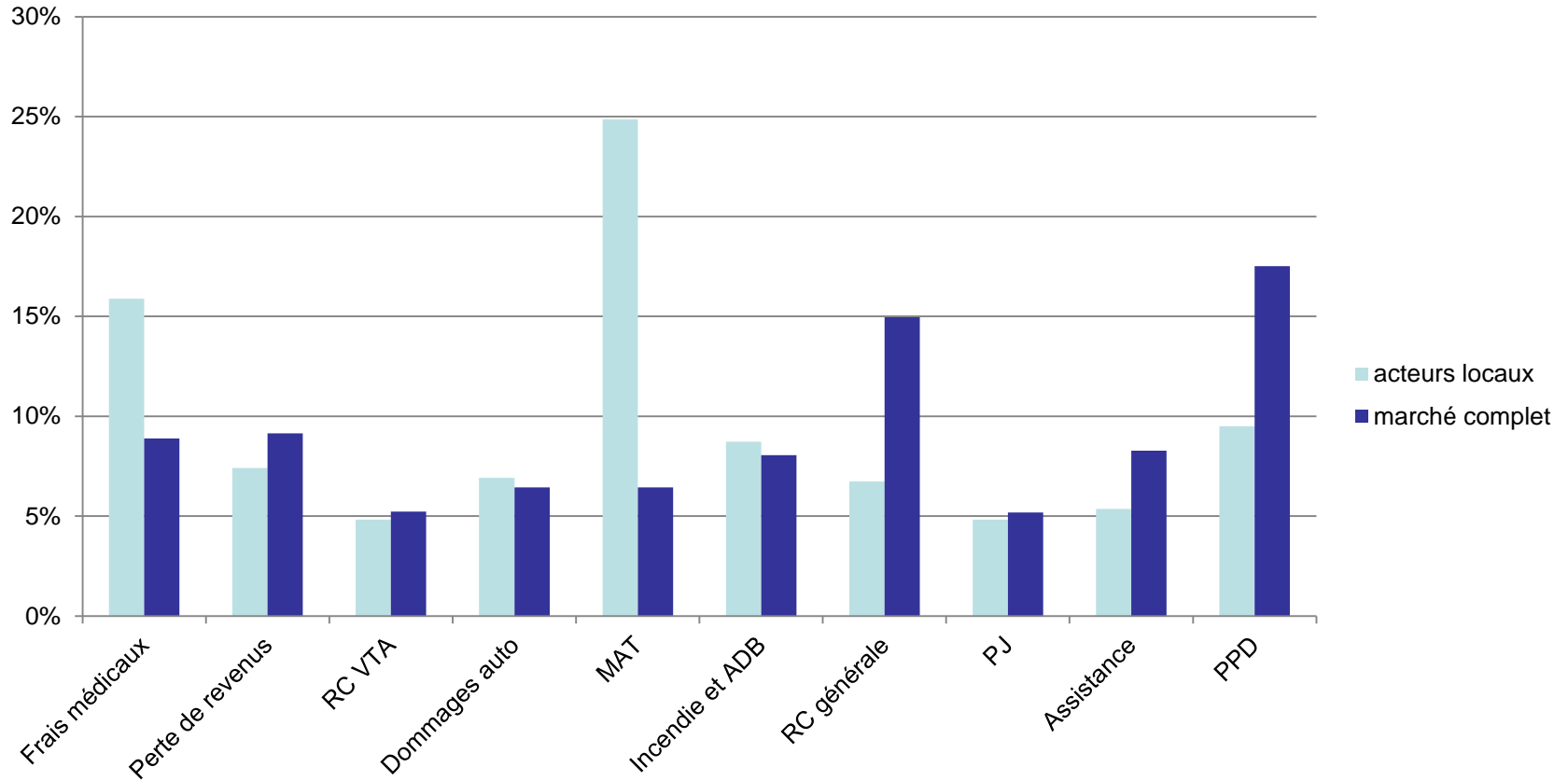
Impact global du passage aux normes Solvabilité 2 sur les provisions techniques: provisions techniques S1 versus best estimate

	LUX GAAP (M EUR)	Solvabilité 2 (M EUR)	Delta
2010: Brut	6'088	4'569	-25%
2011: Brut	6'245	4'237	-32%
2010: Net	2'773	2'352	-15%
2011: Net	2'950	2'350	-20%

Impact global du passage aux normes Solvabilité 2 sur les provisions techniques: provisions techniques versus provisions techniques S2 (risk margin incluse)

	LUX GAAP (M EUR)	Solvabilité 2 (M EUR)	Delta
2010: Brut	6'088	4'769	-22%
2011: Brut	6'245	4'388	-30%
2010: Net	2'773	2'552	-8%
2011: Net	2'950	2'500	-15%

Rapport 'risk margin / best estimate net de réassurance' pour les branches principales non vie



Risk margin par branche – marché global

RUBRIQUE	Frais médicaux	Perte de revenus	RC VTA	Dommages auto	MAT	Incendie et ADB	RC générale	Crédit / Caution
% BE_BRUT	8,86%	6,98%	3,93%	5,70%	3,94%	2,78%	3,59%	2,56%
% BE_NET	8,89%	9,14%	5,23%	6,44%	6,44%	8,05%	14,96%	2,89%
	PJ	Assistance	PPD	NP RC VTA et RC gén.	NP Dommages	NP MAT	NP NSLT	
% BE_BRUT	4,73%	8,31%	7,94%	3,35%	1,39%	0,93%	0,00%	
% BE_NET	5,17%	8,28%	17,51%	-56,21%	0,94%	7,47%	0,00%	

Conclusions sur les provisions techniques



COMMISSARIAT
AUX ASSURANCES

- ❑ rappel: processus de **documentation** à poursuivre

- ❑ méthodes de **back-testing** à développer
 - robustesse de l'ultime (intervenant dans la premium provision)
 - robustesse du payout pattern

- ❑ **automatisation** du process à poursuivre (collecte des données)

- ❑ calcul complet de la risk margin presque jamais effectué

- ❑ attention à l'usage non justifié de certaines simplifications pour le calcul de la risk margin

Bilan sous Solvabilité 2



COMMISSARIAT
AUX ASSURANCES

Aspects bien maîtrisés

→ investissements: valeurs de marché disponibles

→ le best estimate et la risk margin

Difficultés persistantes

→ les participations

→ classement de certaines positions

Valorisation de certains postes du bilan S2

☐ Attention à récupérer le best estimate du tableau 14 au bilan; le test est uniquement effectué sur le total mais pas par type de provision !

☐ Ne pas faire le look-trough des fonds d'investissements au bilan (partiellement évité à pd de 2012 par l'introduction de formules automatiques).

Valorisation de certains postes du bilan S2

□ Réévaluer le poste 'provisions pour pensions' au passif du bilan -> impact non négligeable! Sur 18 entités concernées (vie et non vie confondues), 11 n'ont pas procédé à une réévaluation, pour 5 compagnies le poste augmente en moyenne par le facteur 5(!) et pour deux compagnies, des provisions pour pensions apparaissent sous S2 sans qu'il y en ait sous S1 (??). Le but est de donner une valeur économique de tous les postes du bilan, peu importe l'ampleur de leur impact.

Traitement des impôts différés

- ❑ Calculer un poste 'net' 'dettes d'impôts différés / créances d'impôts différés' si une seule administration fiscale est la contrepartie; différencier dettes et créances d'impôts différés si plusieurs administrations fiscales sont concernées ('netter' par administration fiscale).

- ❑ Le traitement au niveau de la valorisation au bilan et du SCR est identique au traitement décrit dans la présentation 'vie'; le lecteur est prié de s'y référer.

Fonds propres

Décomposition de la réserve de réconciliation

(en EUR) – marché global



COMMISSARIAT
AUX ASSURANCES

Ajustement de la part des réassureurs dans le BE	-890.891.823
Ajustement des autres postes de l'actif	-183.867.468
Ajustement des provisions techniques	1.180.646.858
Ajustement des autres postes de passif	400.934.995
Réserve de réconciliation totale	506.822.563

Fonds propres



COMMISSARIAT
AUX ASSURANCES

Décomposition de la réserve de réconciliation

(en EUR) – acteurs locaux

Ajustement de la part des réassureurs dans le BE	-62.591.695
Ajustement des autres postes de l'actif	84.877.618
Ajustement des provisions techniques	280.676.509
Ajustement des autres postes de passif	30.901.358
Réserve de réconciliation totale	333.863.790

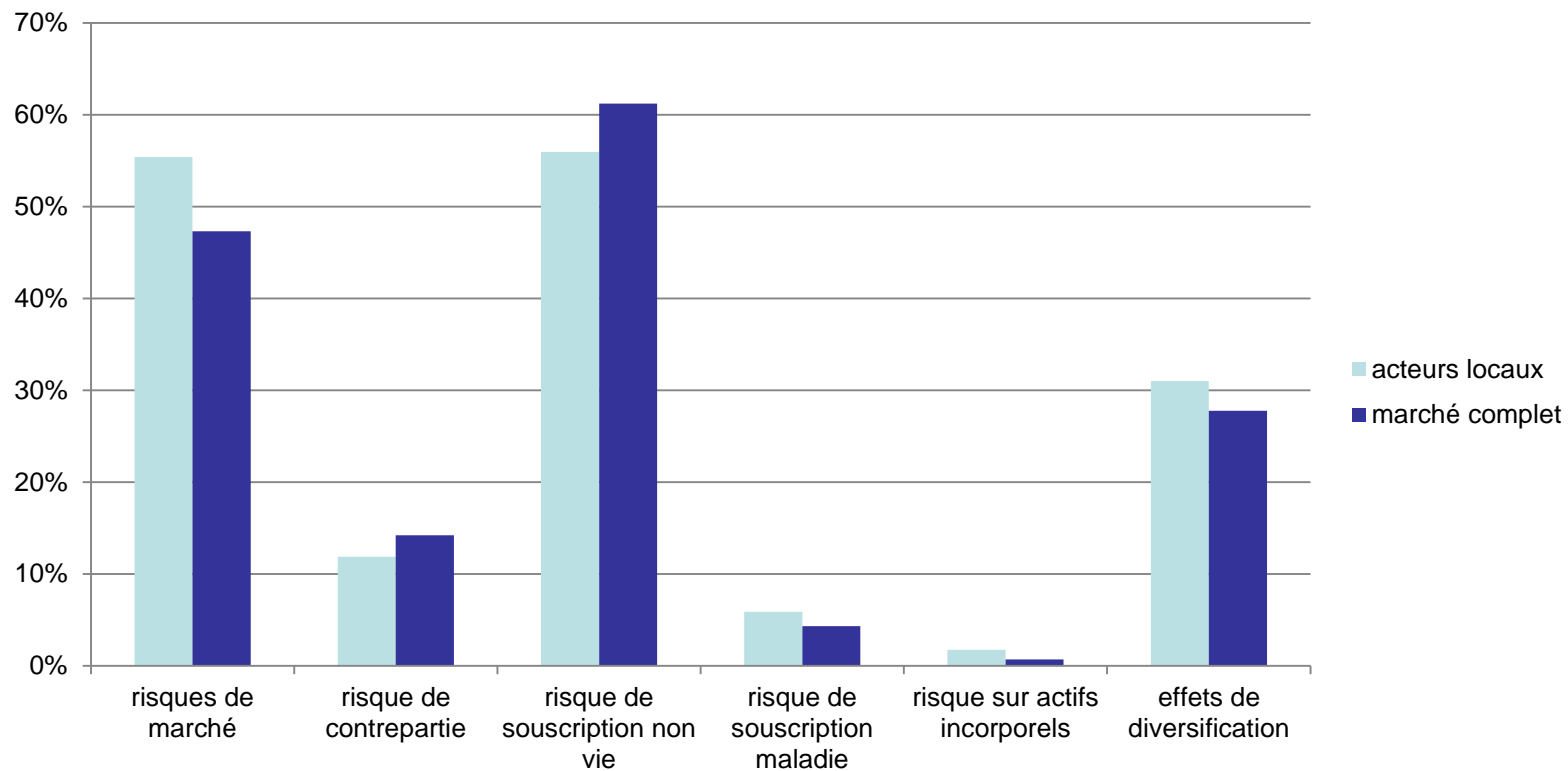
Détails sur les fonds propres (en millions d'euros)

	hors réserve de réconciliation	réserve de réconciliation	TOTAL
Fonds propres éligibles	975	507	1.482

<i>disponibles</i>	T1	T1BIS	T2	T3	Total
Fonds propres de base	1.379	4	1	5	1.389
Fonds propres auxiliares			130	0	130
Total	1.379	4	131	5	1.519

<i>éligibles</i>	T1	T1BIS	T2	T3	Total
Fonds propres de base	1.390	4	1	5	1.400
Fonds propres auxiliares			82	0	82
Total	1.390	4	83	5	1.482

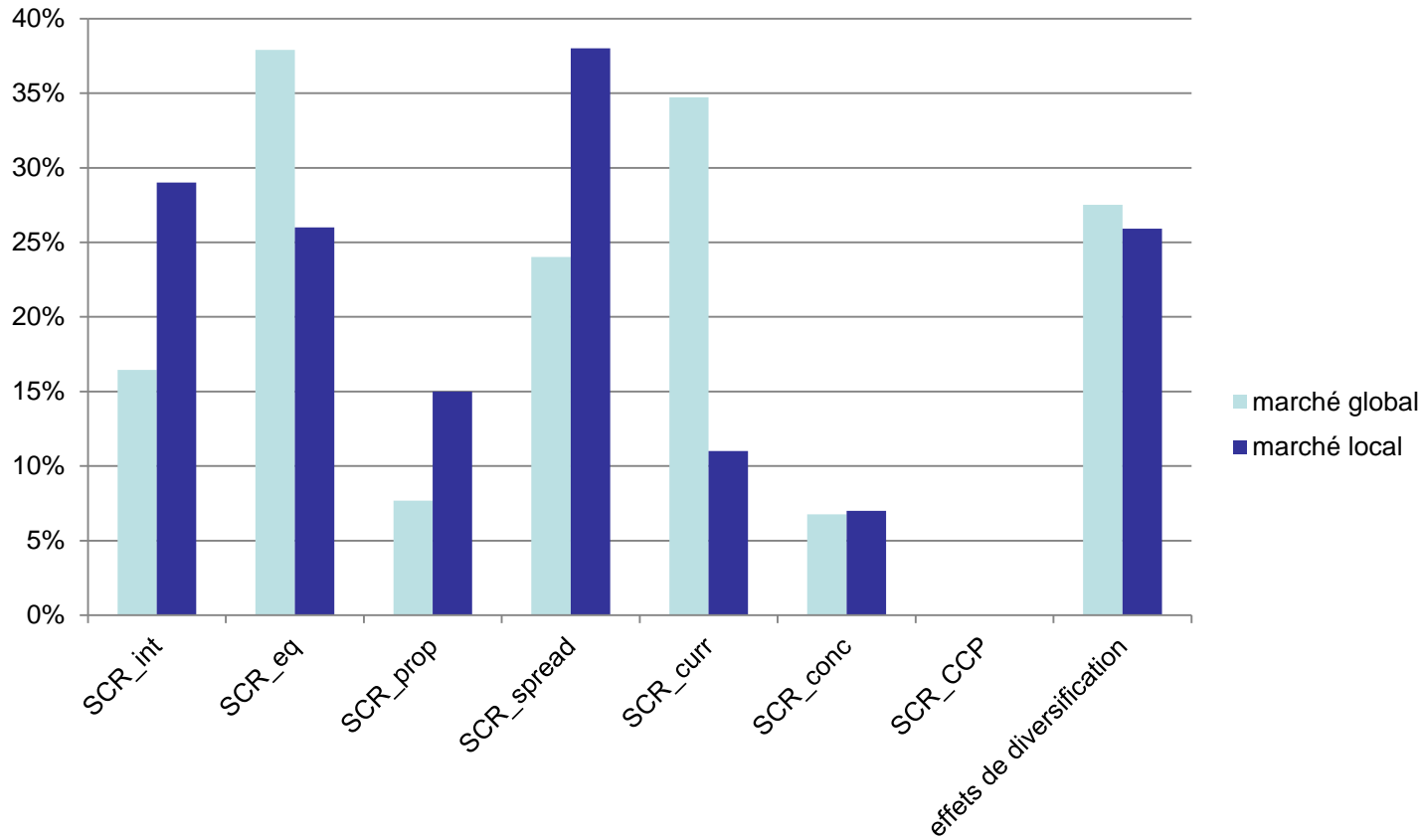
BSCR



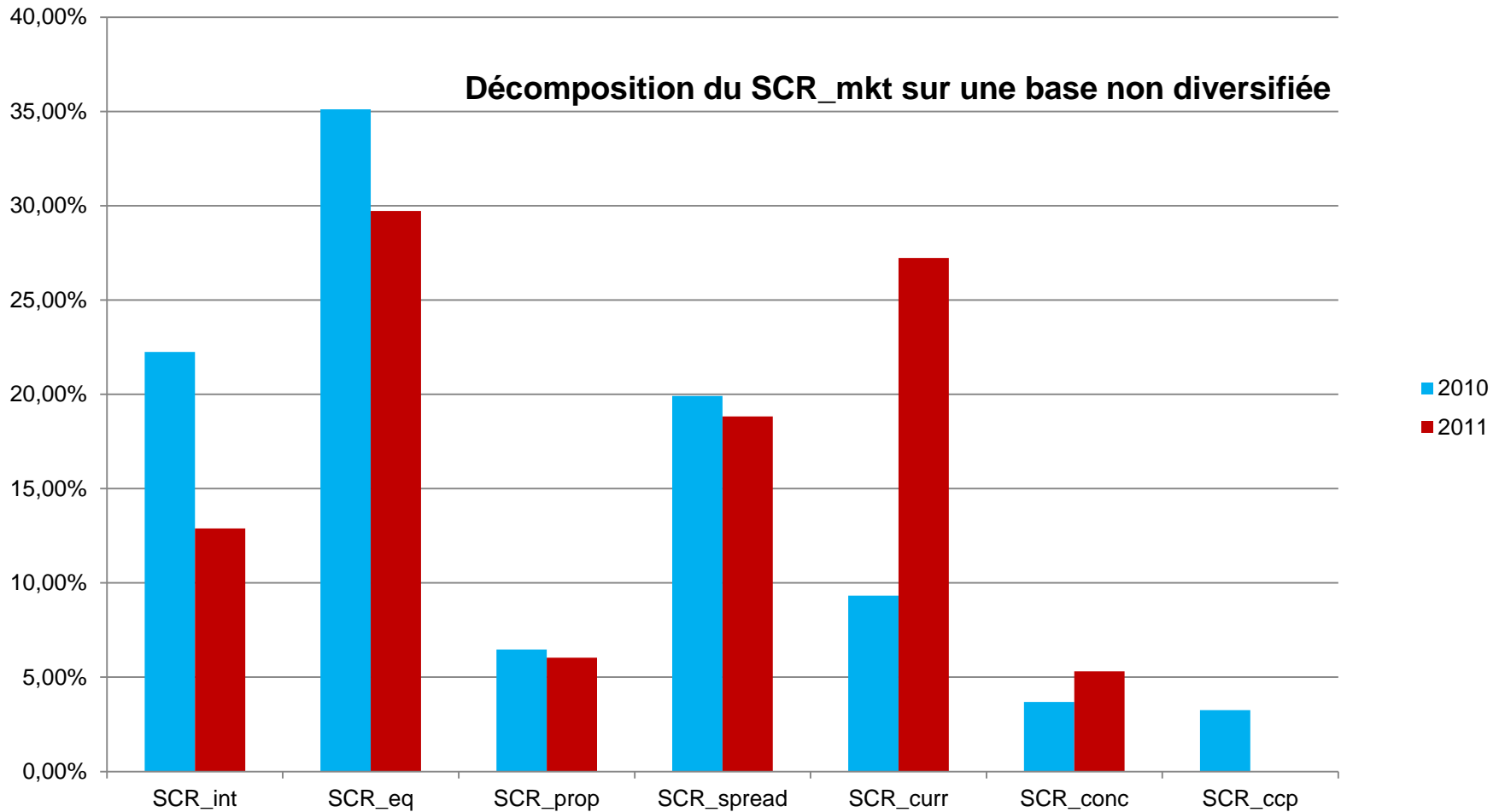
Risques de marché



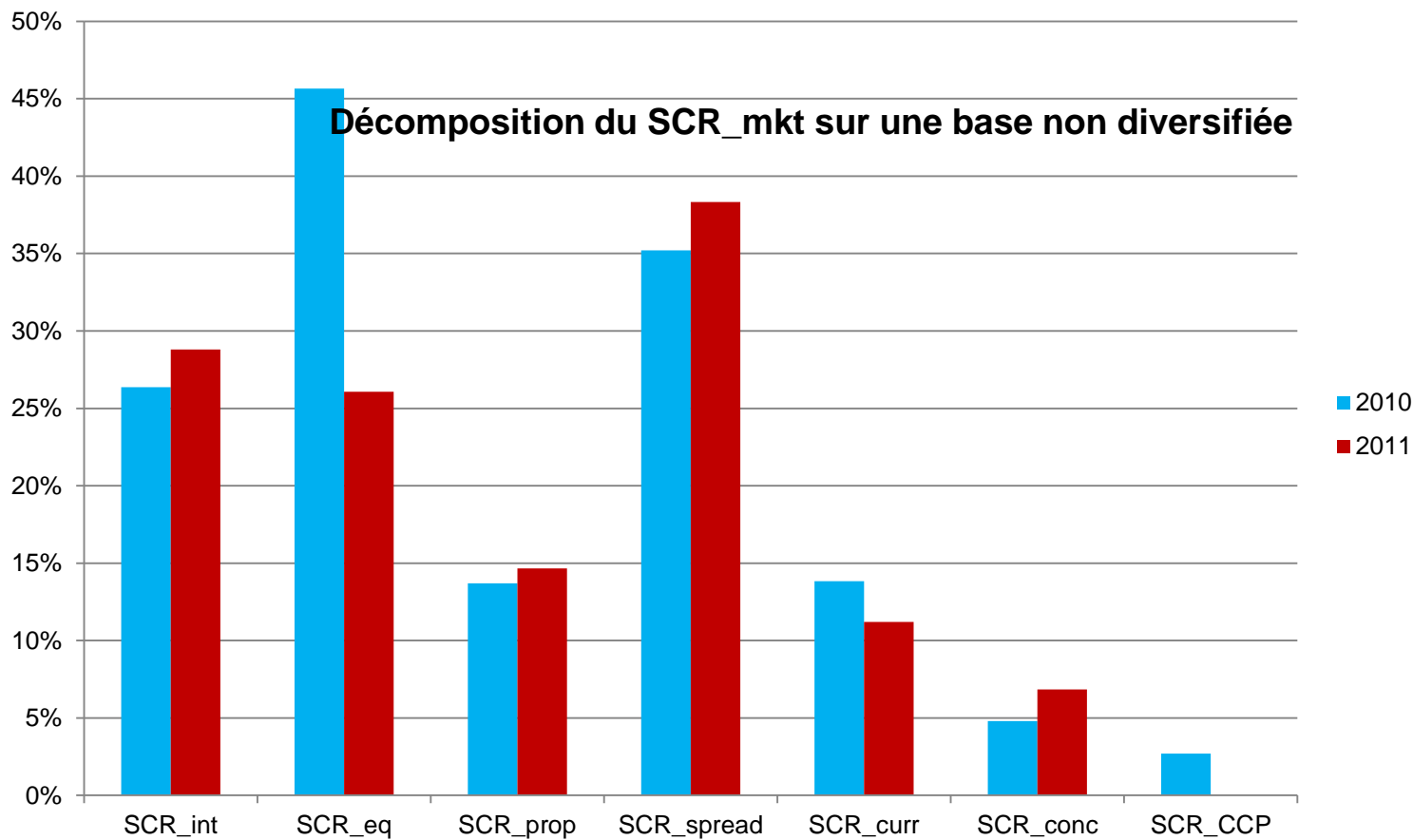
COMMISSARIAT
AUX ASSURANCES



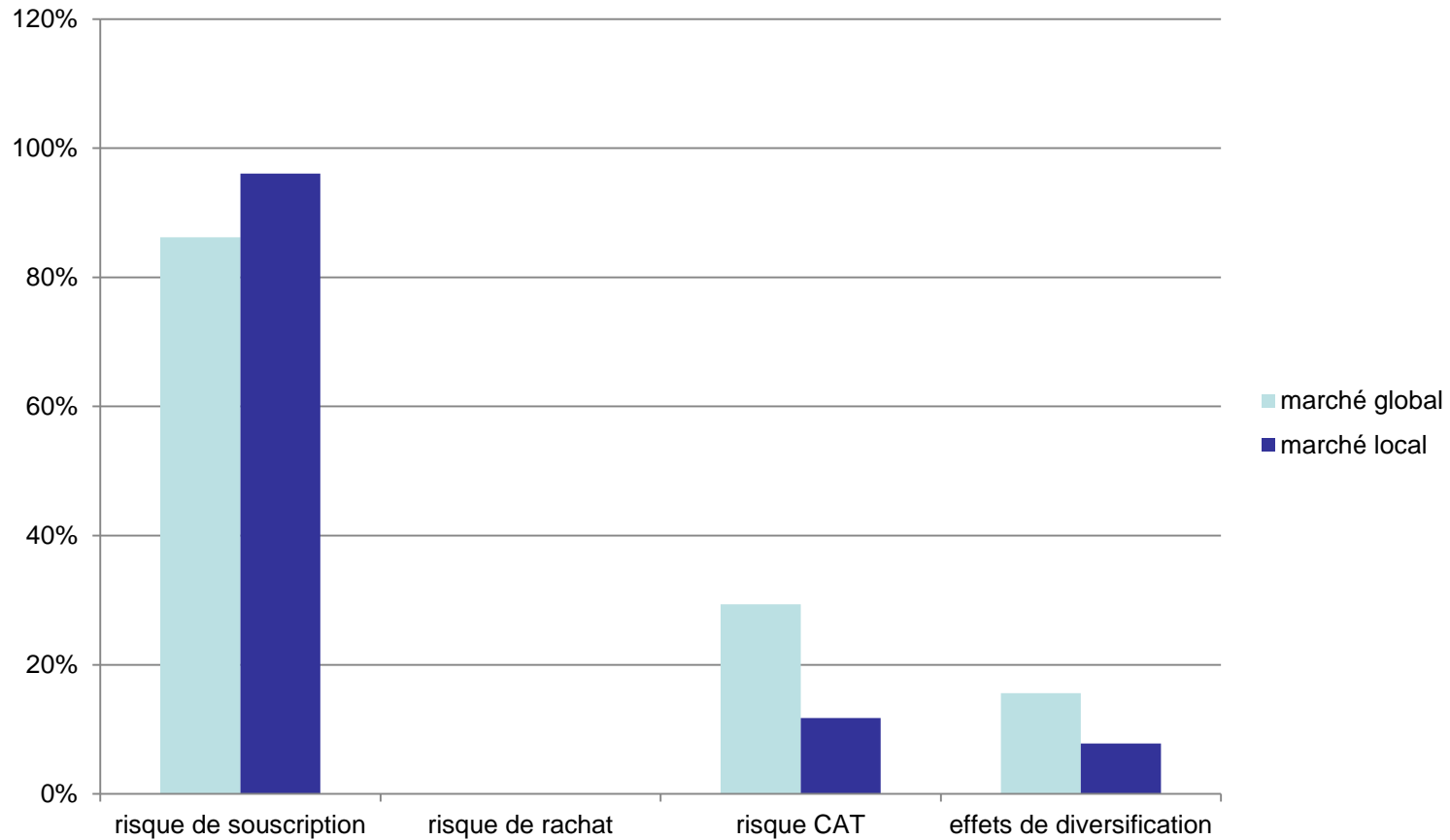
Risque de marché - marché complet



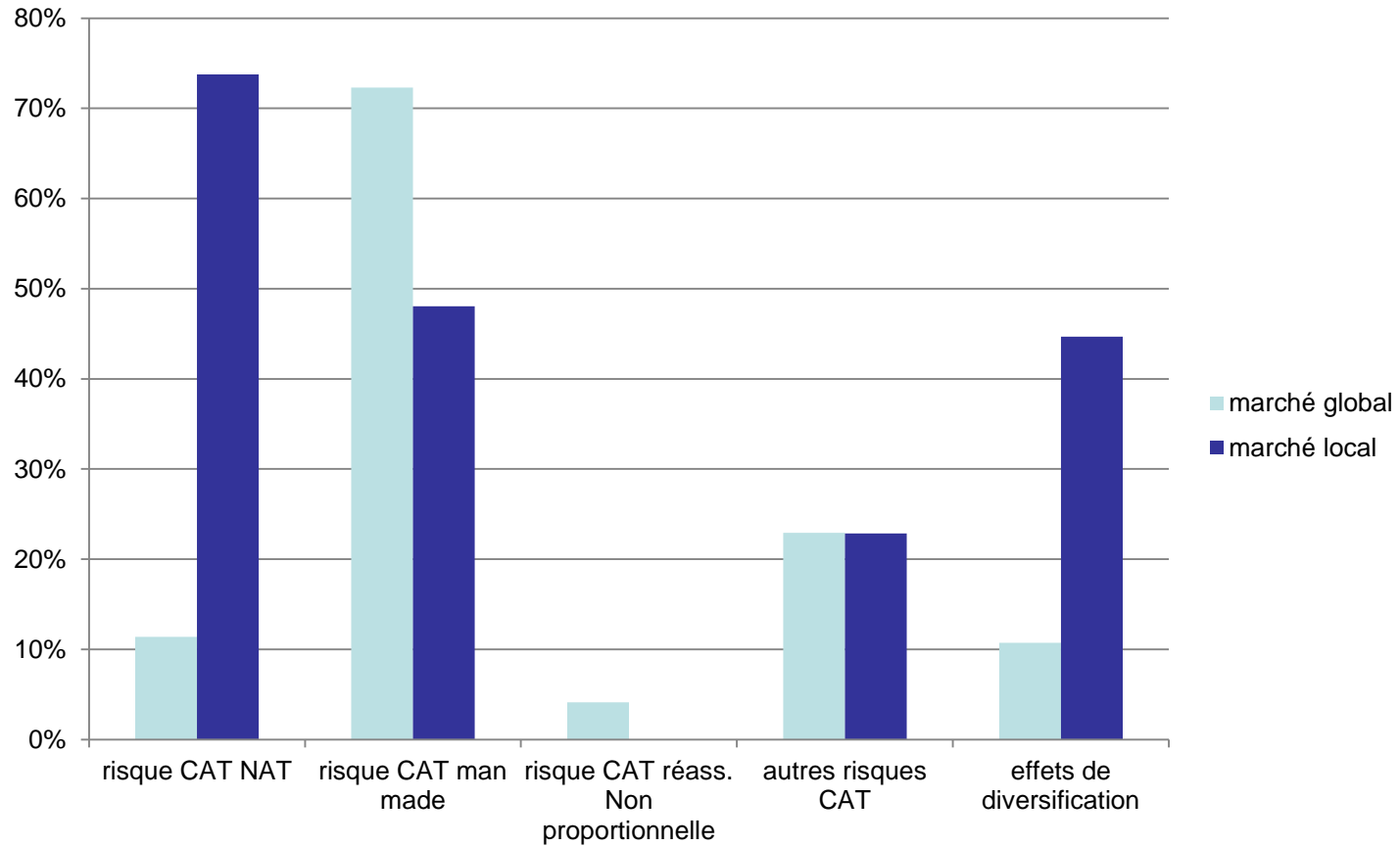
Risque de marché - marché local



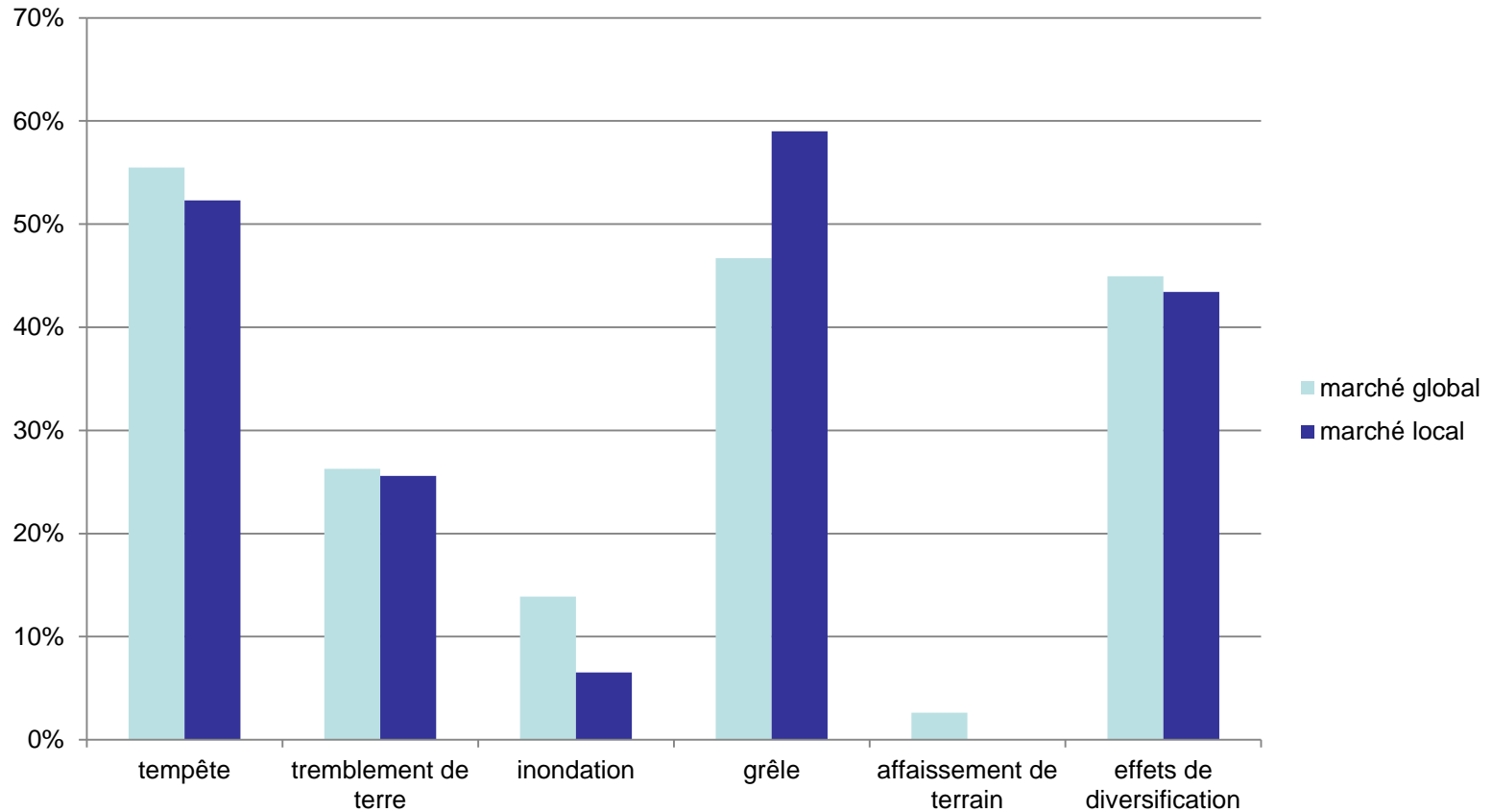
Risque de souscription



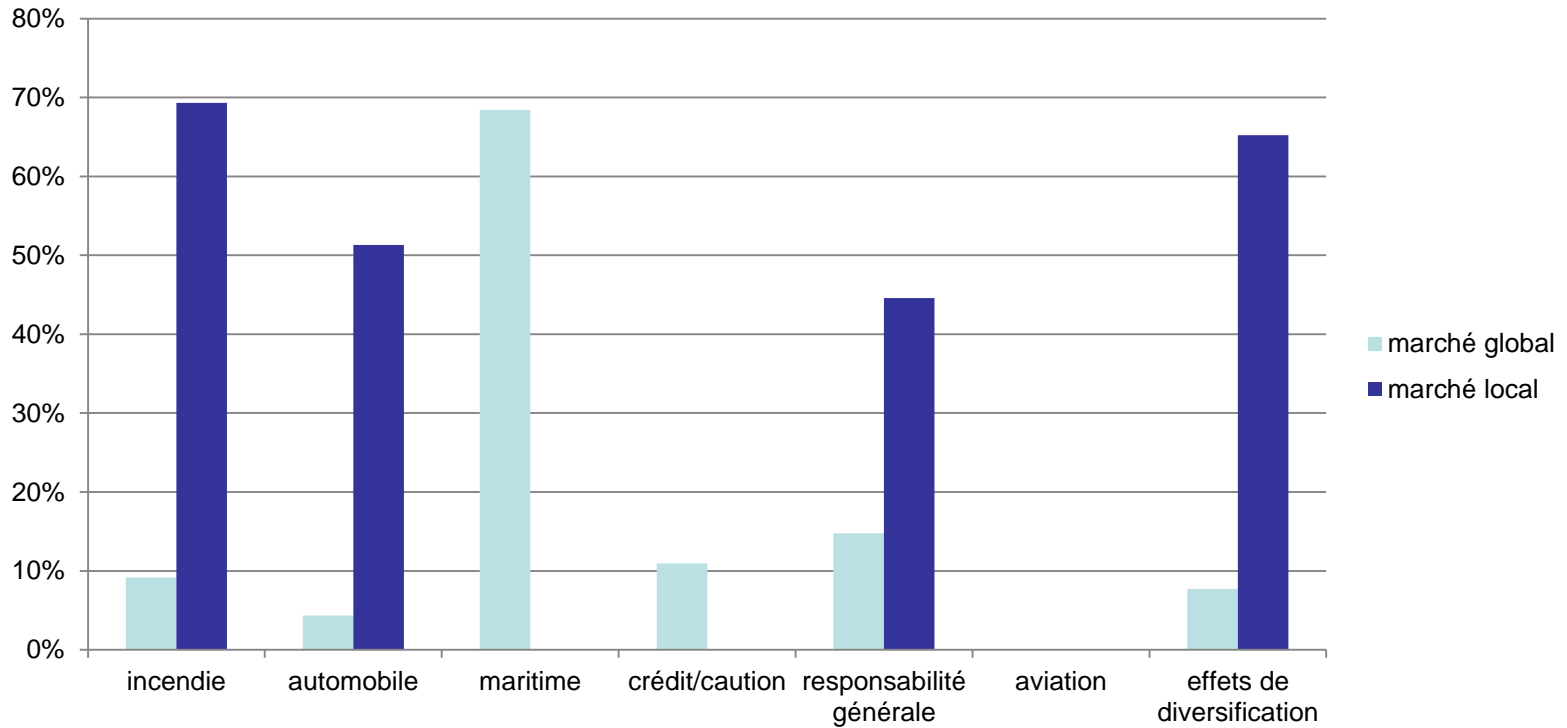
Risque CAT



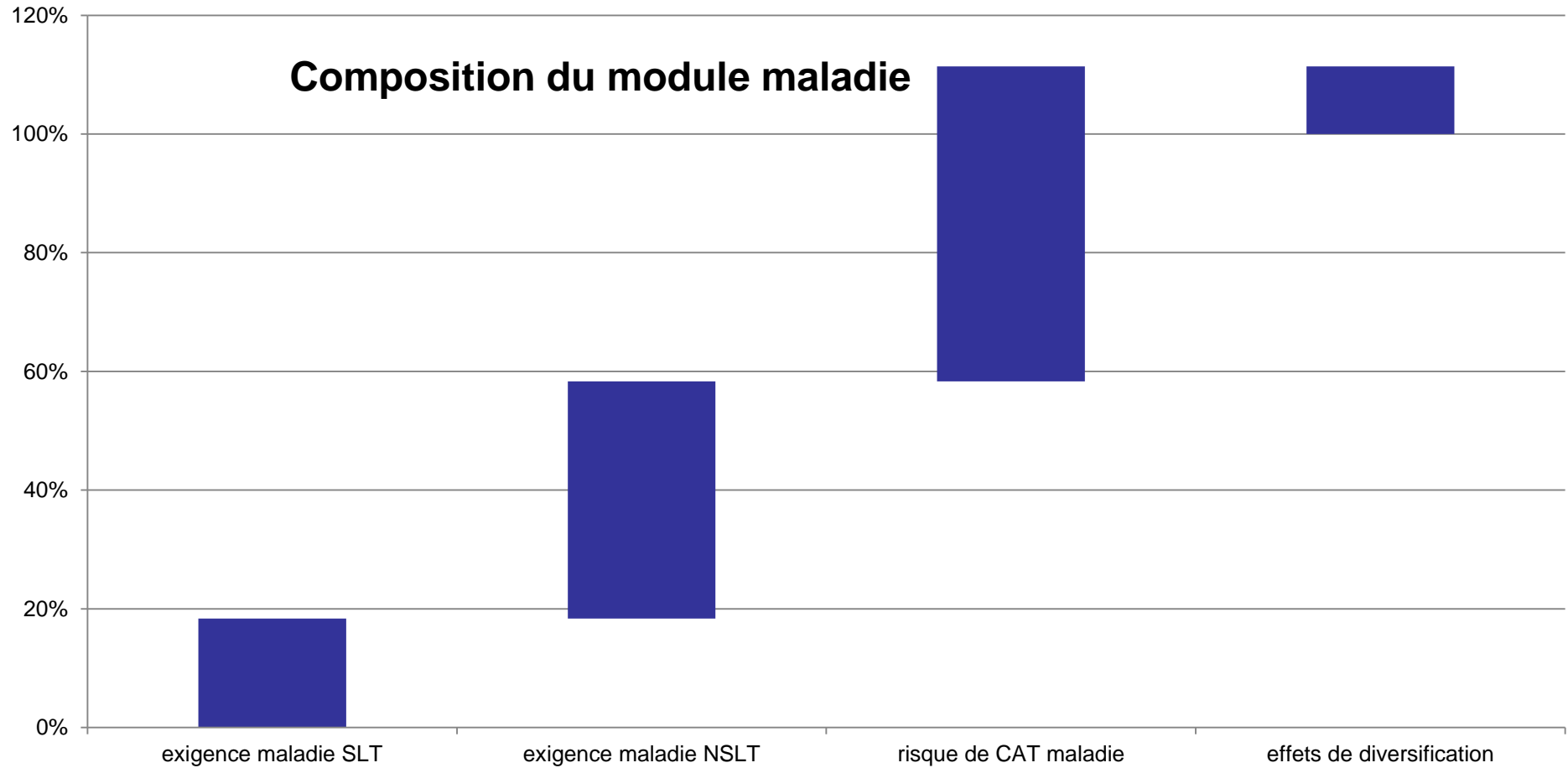
Risque CAT NAT

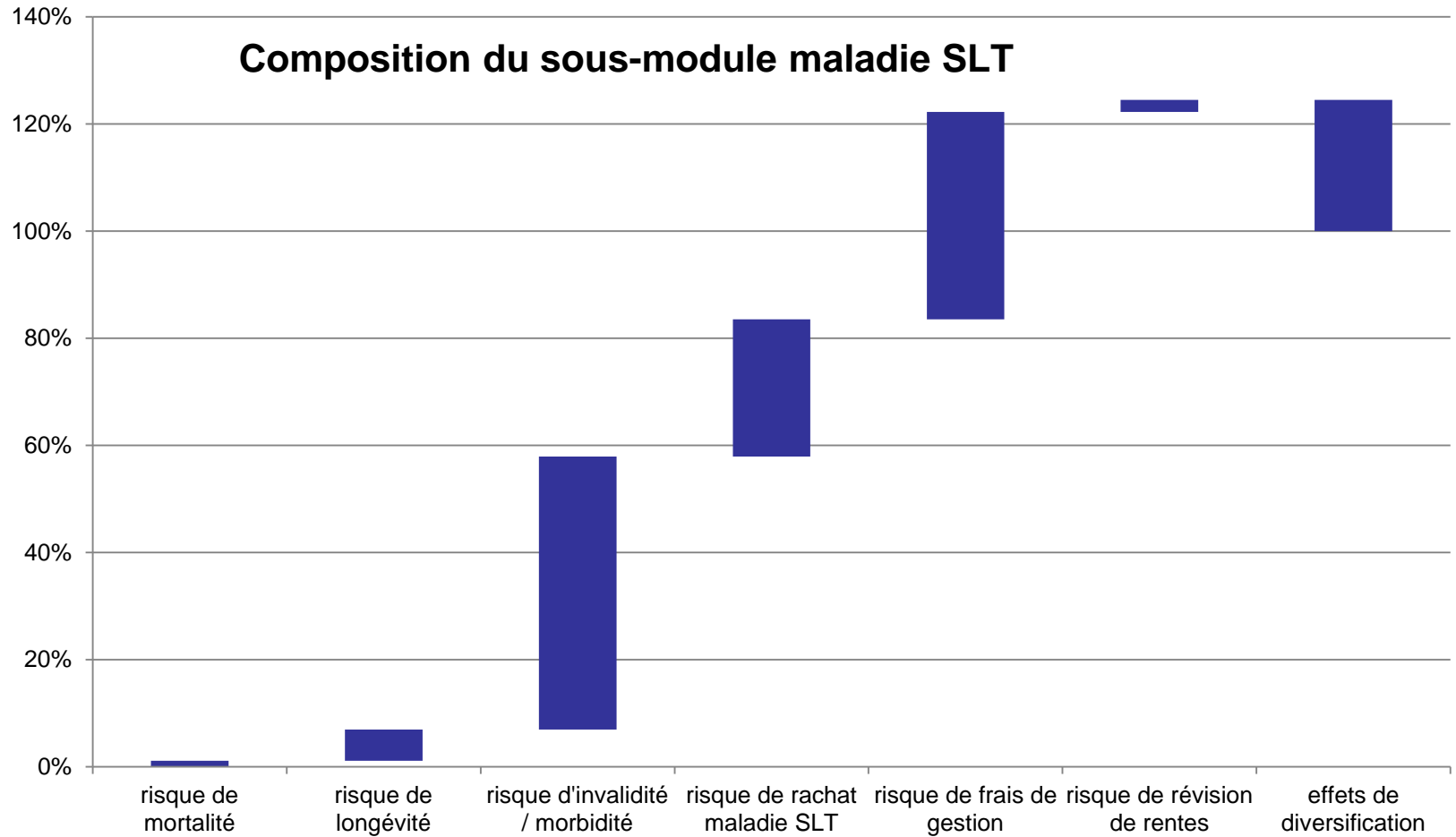


Risque CAT man made



Composition du module maladie





Risques de marché – Difficultés particulières



COMMISSARIAT
AUX ASSURANCES

- Look through

- Traiter le cash en banque dans le module de contre-partie

- Différencier le traitement des participations en fonction de leur type
 - Institutions financières et de crédit
 - Exclues du périmètre du contrôle du groupe
 - Entreprises soumise à Solvabilité 2
 - Autres participations stratégiques
 - Autres

BSCR – Risque de contre-partie

Risk Mitigation effect (RMe):

En cas de faillite du réassureur:

- le BE reste à charge de la cédante

MAIS AUSSI

- perte du RMe!!!!

Aspect mieux traité en 2011.

BSCR – Risque de souscription

Risque de primes et de provisions

Recours aux USP et NP (risque de prime) très rares:

- méthodologies considérées comme complexes
- exigences trop strictes sur les données
- paramètres de la formule standard “acceptables”

Risques catastrophiques

- Attention à considérer les scénarios prescrits!!!!

- Développement de la guidance EIOPA L3 en cours pour traiter les différents types de couverture

MCR: résultats



COMMISSARIAT
AUX ASSURANCES

MCR linéaire	MCR
1.574 M€	427 M€

MCR	Nombre de compagnies
AMCR	13
PLANCHER	2
LINÉAIRE	3
PLAFOND	10
	28

Conclusions

Couverture du SCR au 31 décembre 2011 :

Parmi les 28 compagnies analysées :

	Nombre de compagnies
MCR pas couvert	3
SCR <100%	7
100% < SCR < 120%	2
120% < SCR <150%	1
SCR >150%	18
Total	28

Ratio de couverture moyen pondéré = 151%

USP et modèles internes

- ❑ Nécessitent une **approbation** au préalable par le CAA
- ❑ Ne dispensent pas les compagnies de fournir les annexes de Solvabilité 2 sur la base de la **formule standard**
- ❑ La **pré-application** pour les modèles internes est une phase cruciale:
 - modifications du modèle parfois nécessaires,
 - amendements dans la documentation presque toujours nécessaires.
- ❑ **Les applications pour les USP ne peuvent être initiés dans l'immédiat en raison des incertitudes concernant les méthodes exactes retenues par EIOPA; il est conseillé aux entreprises concernées de travailler sur les aspects touchant à la qualité des données. EIOPA rédigera des guidelines de niveau 3 afin d'harmoniser le processus d'autorisation de ces paramètres.**